

Le Département mise toujours sur ses collèves

Après des années de baisse du nombre de collégiens, la Manche connaîtrait-elle un rebond ? C'est ce qu'espère le président du Département, Jean Morin, au vu des premiers chiffres de la rentrée.

Pourquoi ? Comment ?

Effectifs : un rebond annoncé ?

Depuis des années, la Manche voyait le nombre de ses collégiens fondre comme neige au soleil. L'équivalent d'un petit collège, 200 à 300 élèves, disparaissait à chaque rentrée. On s'attendait à ce que cela continue. Et puis... Pour Jean Morin, président du conseil départemental de la Manche, « la tendance pourrait être en train de s'inverser, même s'il est encore trop tôt pour l'affirmer. Selon les premiers chiffres de la rentrée 2025 qui restent à affiner, les 52 collèges publics et les 18 collèges privés comptent 22 250 élèves, soit seulement trois de moins que l'an dernier, assure Jean Morin. La Manche serait même la première destination normande pour les déménageurs parisiens. Ce premier signe d'effet migratoire vers notre département est encourageant. »

Qu'en est-il des personnels ?

Au quotidien, le Département emploie 447 agents dans l'entretien, la maintenance, la restauration ou l'hébergement au sein des collèges publics. La baisse des effectifs plus ou moins forte, constatée ces dernières années, a-t-elle une influence sur les missions au sein des établissements ?

« On essaie de maintenir un nombre d'agents le plus précisément possible en adéquation avec les effectifs, explique Jean Morin. Mais bien sûr, selon les évolutions, selon les besoins, il peut y avoir une mobilité des agents, mais toujours avec leur accord. »

Quels gros travaux pour cette rentrée ?

Cette année, le conseil départemental de la Manche a engagé 8,3 millions d'euros d'investissement dans les collèges publics. Quarante et un



Le président du Conseil départemental, Jean Morin (troisième en partant de la gauche) a visité le collège Jean-Follain de Canisy, jeudi, avec Jean-Marie Lebéhot, Brigitte Boisgerault et Adèle Hommet (au deuxième rang à droite). | PHOTO : OUEST-FRANCE

d'entre eux ont fait l'objet de travaux plus ou moins importants. Parmi les chantiers les plus importants, le président Jean Morin a visité le collège Jean-Follain de Canisy, près de Saint-Lô. L'établissement, ouvert en 1982, a fait l'objet d'agrandissement, de rénovation et de transformation pour un montant de 1,24 million d'euros. Un deuxième préau de 180 m² a également été construit. Cette rénovation globale qui s'est étendue sur toute l'année scolaire 2024-2025 permettra, selon les services du Département « de consommer 42 % d'énergie en moins ».

Dans la foulée, Jean Morin s'est ren-

du au collège du Clos-Tardif de Saint-James, dans le Sud-Manche. Cet établissement a, lui aussi, fait l'objet de grands travaux pour un montant de 2,23 millions d'euros. Ce chantier a principalement concerné la rénovation de l'internet et l'isolation.

Au total dans le département, 3,1 millions ont été consacrés à la restructuration des locaux ; 2,5 millions à la performance énergétique. Trente-quatre collèges ont aussi bénéficié de travaux de conformité et de sécurité. Quant à l'accessibilité, elle a concerné huit établissements pour 556 000 €.

Où en est-on des produits locaux dans les cantines ?

Chaque jour, les 52 collèges publics de la Manche servent 18 000 repas, soit environ 2,5 millions par an. Et vingt-deux d'entre eux fournissent des repas aux écoles de leur secteur. La totalité des établissements proposent, au quotidien, au moins 80 % de préparations « maison » et, une fois par semaine, un menu végétarien. Enfin, concernant l'approvisionnement, la quasi-totalité des collèges publics servent au moins deux fois par semaine des légumes frais locaux.

Sébastien BRÉTEAU.

La Manche a perdu plus de 1 000 élèves

Plus de 75 000 élèves ont fait leur rentrée dans la Manche

| | Public | | Privé | |
|--------------------------|---------------|------------------------------|---------------|------------------------------|
| | 2025* | Évolution par rapport à 2024 | 2025 | Évolution par rapport à 2024 |
| Écoles | 31 944 | ↓ - 426 | 7 923 | ↓ - 67 |
| Collèges | 16 285 | ↓ - 166 | 5 809 | ↑ + 9 |
| Lycées (pro et généraux) | 10 829 | ↓ - 414 | 2 697 | ↓ - 86 |
| Total | 59 058 | - 1 006 | 16 429 | - 139 |

* Chiffres prévisionnels

Infographie : Ouest-France.

Combien d'élèves compte la Manche en 2025, de l'école jusqu'au lycée ? Combien de classes a-t-elle gagnées et perdues par rapport à l'année précédente ? Alors que les jeunes Manchois et Manchoises retrouvent les salles de classe et les cours de récré depuis lundi 1^{er} septembre, Ouest-France fait le point sur les chiffres de cette nouvelle année scolaire qui débute.

1 006 élèves en moins dans le public...

Entre 2023 et 2024, la Manche avait déjà perdu un millier d'élèves en raison de sa démographie scolaire négative. Cette rentrée 2025 suit la même tendance avec 1 006 écoliers, collégiens et lycéens de moins qu'il y a un an, selon des chiffres encore provisoires de l'Éducation nationale. Selon l'inspecteur académique de la Manche, Stéphane Vautier, la courbe de la démographie scolaire décroît

particulièrement sur le littoral, alors qu'elle gagne au contraire quelques éléments aux abords des principales villes et le long des principaux axes routiers. Cette balance démographique a entraîné cette année la fermeture de dix-sept classes dans le département, quand sept écoles ont au contraire gagné une classe.

... et 139 dans le privé

Dans les établissements privés de l'enseignement catholique, on compte 139 élèves de moins en un an sur tout le département, sur un total de 16 429. « On s'en tire mieux cette année que les années précédentes, ou encore que le Calvados et l'Orne », se console Laurent Lechapelays, le directeur diocésain. L'enseignement catholique de la Manche a ainsi perdu 1 500 élèves sur les sept dernières années.

Tristan DURAND.

3,35

C'est, en euros, le tarif du repas facturé aux familles dans les 52 collèges publics de la Manche à partir de la rentrée. Il était de 3,30 € l'an dernier. Depuis 2023, de Cherbourg à Saint-James et de Coutances à Mortain, le tarif est le même dans tous les établissements par souci d'équité entre les familles.

Sébastien BRÉTEAU.

« Il ne faudrait pas qu'il se remette à faire sec »

La Manche reste en alerte sécheresse, malgré la pluie de ces derniers jours. Explications d'Olivier Cattiaux, chef du service environnement à la Direction départementale des territoires et de la mer.

Entretien

Olivier Cattiaux, chef du service environnement à la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) de la Manche.

Le préfet maintient la Manche en « alerte sécheresse jusqu'à stabilisation d'une situation hydrique favorable ». Pourtant, il y a eu de bonnes averses ces derniers jours ?

Il a bien plu, c'est une bonne chose. Mais on est toujours en période de vidange de nappes. Les nappes phréatiques peuvent se remplir à partir du moment où la végétation arrête de ponctionner l'eau. Ce qui tombe actuellement est en revanche très bénéfique pour le fonctionnement des cours d'eau et pour la végétation et la sécheresse des sols diminue.

On se donne jusqu'au prochain comité ressource en eau, mardi 16 septembre, pour voir si la situation s'est encore améliorée. À ce moment-là, ce n'est pas impossible qu'on soit amené à desserrer le niveau de restrictions. On repasserait en vigilance si le niveau des cours d'eau était bien remonté. Pour l'instant, on est toujours en alerte sur la Vire, le Trottebec,

la Sélune... Les restrictions actuelles ne sont pas trop difficiles à appliquer. À noter qu'on a donné une dérogation aux cultivateurs de poireaux qui sont confrontés à un insecte qui attaque ces légumes aux heures les plus chaudes : un petit arrosage permet de lutter contre lui, sinon il faudrait utiliser des produits phytosanitaires.

2022 avait également été marquée par la sécheresse. Quelle différence avec 2025 ?

Cette année, on a eu de l'eau plus tôt en été, c'est ce qui nous a sauvés. La situation était pire au début de l'été 2025 qu'en 2022. Les pluies de juillet ont été suffisantes pour nous faire tenir.

Quelles sont cette année les zones fragiles pour la ressource en eau ?

En 2025, il y a eu le Nord du département où on a eu des périodes très sèches. Par exemple, la Divette, le cours d'eau qui approvisionne le plus Cherbourg, est considérée comme très sec. On regarde aussi la Vire et la Sélune.

On espère de la pluie en septembre-octobre ?

Il faut un peu de pluie dans les semai-



Le printemps a été particulièrement sec dans la Manche. Ici, la Vire au niveau du pont de Candol, à Saint-Lô, vendredi 9 mai. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

nes à venir. Il ne faudrait pas qu'il se remette à faire sec. Météo France n'a pas de scénario tendanciel pour la suite, on ne sait pas s'il pleuvra.

L'inquiétude qu'on commence à avoir, c'est pour l'année prochaine. Il faut que nos nappes se remplissent. Pour ça, il faut de la pluie cet hiver et même jusqu'au milieu du printemps. En 2025, il s'est mis à faire sec dès février, la vidange des nappes a commencé beaucoup trop tôt. Les périodes où la nappe se remplit le mieux, c'est de janvier à mars alors oui, il faut un hiver pluvieux.

A-t-on désormais une meilleure

connaissance des quantités d'eau prélevées par les forages privés des agriculteurs ?

C'est l'un des points importants pour travailler sur la répartition de la ressource en eau entre les différents usages. On travaille activement sur ce sujet avec la Chambre d'agriculture, les producteurs d'eau, la DDPP (Direction départementale de la protection des populations), la DDTM. La consommation d'eau par le milieu agricole est très majoritairement liée à l'élevage bovin. Et en second lieu au maraîchage.

Propos recueillis par Emilié MICHEL.

Un événement à annoncer ?

Pour faire paraître gratuitement une annonce de manifestation, de réunion ou de permanence ou tout autre rendez-vous, dans le journal Ouest-France, connectez-vous sur www.infocale.fr, saisissez votre information ainsi que la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître dans le journal. Faire paraître votre publicité : 02 99 26 45 45 (prix d'un appel).

Notes politiques

Pour le député Travert « le Mercosur c'est toujours non ! »

Dans un communiqué diffusé jeudi 4 septembre, le député de la 3^e circonscription de la Manche, Stéphane Travert, réaffirme sa position ferme contre l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur, texte validé par la Commission européenne, mercredi 3 septembre. « Cet accord, négocié sans tenir compte des alertes répétées de nos filières d'excellence, offre des garanties insuffisantes pour préserver leurs intérêts et les fragilise directement », a rappelé l'ancien ministre de l'Agriculture.

Alors que la France était contre et a émis plusieurs réserves à ce sujet, la Commission a validé cet accord. Une « décision inacceptable » pour Stéphane Travert qui dénonce « l'expansion d'élevages et de pratiques culturales qui ne respectent pas nos standards sanitaires et environnementaux » qu'entraînerait cet accord. Le député demande la mise en pla-



Stéphane Travert, député de la Manche. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

ce « de mécanismes de contrôle stricts et contraignants » pour préserver les filières agricoles françaises qui ne doivent pas « servir de variables d'ajustement ».

Il cite par exemple des contrôles sanitaires et phytosanitaires renforcés ainsi que des mesures miroirs pour rendre l'accord équilibré. Pour Stéphane Travert, « le Mercosur c'est toujours non ! »

La Manche en bref

Des pêcheurs normands appellent à se mobiliser

Les pêcheurs appellent à se mobiliser vendredi 5 septembre à Granville. Vers 15 h, les professionnels de la mer se réuniront devant la criée pour dénoncer, entre autres, de nouvelles règles annoncées dans les eaux de Jersey dans le cadre du plan d'aménagement marin « Jersey marine spatial plan ».

« Les nouvelles restrictions annon-

cées - notamment la création de zones vertes interdisant l'accès aux engins trainants - mettent en péril la quasi-totalité de l'activité de pêche à Granville, indique le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie. Si ces mesures entrent en vigueur en septembre 2026, c'est tout un patrimoine historique ainsi qu'un pan de

l'économie granvillaise qui disparaîtra : criée, commerces, restauration, vie du port. »

Les pêcheurs normands appellent l'État et l'Union européenne à prendre position pour maintenir la pêche artisanale durable dans la baie de Granville ainsi que la mise en place d'un plan de sortie de flotte.

FESTIVAL
SEPTEMBRE MUSICAL
DE L'ORNE
DU 5 AU 28 SEPTEMBRE

MARINA VIOTTI - JEAN-FRANÇOIS ZYCEL
EMMANUELLE DE NEGRI - PHILIPPE JARROUSKY
RHODA SCOTT - LUCAS DEBARQUE - LOUIS LORTIE
ANNE CIROUARD - RÉCIS HUBY - KAPSBERGIRLS
SOPHIE WALLEZ - IVAN MORANE - VÉRONIQUE BRIEL
ALBANE CARRIÈRE - RAPHIÈLE JOUAN - BRUNO MAURICE
ANGÉLIQUE MAUILLON - SINDY MOHAMED - JULIEN QUENTIN
ORCHESTRE DE L'OPÉRA ROYAL DU CHÂTEAU DE VERSAILLES
ENSEMBLE DE L'OPÉRA NORMANDIE ROULEN - QUATUOR MÉTAMORPHIQUES
OPÉRA FUSCO - ORCHESTRE NATIONAL DE HARCENNE - QUINTETTES ORGANES
A FILETTA ET L'ENSEMBLE CONSTANTINOPLE - LA PETITE SYMPHONIE

SEPTEMBRE-MUSICAL.COM 02 33 26 99 99

ET RESAS